



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Vietnam

Question écrite n° 39102

Texte de la question

Mme Françoise Imbert attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme sur la situation de Madame Tang Thi Ba. En effet, cette femme vietnamienne, ex-trésorière d'un bureau de poste local de la province de Bac Lieu, a été condamnée à mort le 29 mai 2008. Aussi, elle lui demande si la France, dans le cadre de son engagement pour les droits de l'homme et pour l'abolition de la peine de mort, peut envisager une action auprès du gouvernement vietnamien.

Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères, en concertation étroite avec nos partenaires européens, suit avec attention la situation des droits de l'homme au Vietnam, et notamment l'application de la peine de mort. Sur ce thème, des démarches en troïka ont été conduites par la France ces derniers mois, notamment à l'occasion de la Journée européenne contre la peine de mort. Par ailleurs, tous les six mois se tient à Hanoi un dialogue UE-Vietnam consacré aux droits de l'homme, au cours duquel la peine de mort est naturellement abordée. Sur le sujet de la peine capitale, des évolutions positives ont été relevées dans la période récente. Depuis 2007, à l'Assemblée générale des Nations unies, le Vietnam a cessé de voter contre les projets de résolution portant sur un moratoire sur l'application de la peine de mort et s'abstient. Par ailleurs, une réflexion a été engagée par le gouvernement vietnamien pour réduire le nombre de crimes passibles de la peine de mort. Un projet de loi en ce sens a été présenté lors de la session d'automne 2008 de l'Assemblée nationale. Il n'a malheureusement pas été adopté mais devrait faire l'objet d'un nouvel examen cette année. Cela reste cependant insuffisant. Aussi, la France, en lien avec ses partenaires européens, poursuivra-t-elle un dialogue exigeant avec les autorités vietnamiennes sur le sujet de la peine de mort comme sur les autres thèmes relatifs aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Imbert](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39102

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et droits de l'homme

Ministère attributaire : Affaires étrangères et droits de l'homme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 décembre 2008, page 11245

Réponse publiée le : 7 avril 2009, page 3256